

PROCES-VERBAL DE LA 74^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DES LUTTEURS D'ESTAVAYER & ENVIRONS LE VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025, A 19h00 A L'HÔTEL DU PORT D'ESTAVAYER-LE-LAC

Le président, Olivier Lesquereux ouvre l'assemblée à 20h31 en saluant les membres présents.

1. Salutations – Olivier Lesquereux -Basile Cornamusaz

Le président salue toutes les personnes présentes via les salutations d'usage. Il remercie particulièrement toutes les personnes qui s'investissent durement toute l'année pour assurer une vie sereine et pérenne au Club.

Une minute de silence est observée en la mémoire des personnes disparues.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation, la liste des présences est signée par **46 personnes**, plus 1 représentant de la Presse en la personne de Jacques Volery pour le Républicain.

Le secrétaire, Basile Cornamusaz remercie les personnes ayant pris la peine de s'excuser. Il s'agit de la Commune d'Estavayer, la Broye Hebdo, Daniel Ruch, Président de la fête régionale de Montmagny 2025 :

Mmes et MM :

BARRAS	Sébastien	Marmy	Stéphane, Albert et Anita
BONGARD Serge et	DUBEY Christelle	PILLONEL	Daniel
BRASEY	Cédric	PILLONEL	Jean-Daniel
CAILLE	Jaqueline	REY	Jean-Claude
CORDEY	Bernard	REY	Stéphane
CROT	Daniel	ROGGEN-CRAUSAZ	Emmanuel et Cathy
GALLEY	Laurent	SCHNEEBERGER	Francis
GLAUSER	Samuel	STOUDMANN	Julien
Famille Grossenbacher		Torche	Nicolas
KRATTINGER	François	Von Niederhäusern	Kurth et Daniela
LOUP	Alexandre	WEBER	Gilbert et Jocelyne
Ney	Jocelyne	YERLY	Clovis

Une minute de silence est observée pour la famille Michaud et tous les personnes ayant perdu un proche durant l'année.

Deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de **Kamer Janujaz et Brannighan Monney**.

2. Les Rapports

a. Rapport du Président – Olivier Lesquereux

Le Président lit son rapport.

Plein de rebondissements durant cette année avec la mise en place d'un projet de construction d'un nouveau local de lutte en étroite collaboration avec Gilles Guisolan. Merci à toutes les personnes présentes lors de la votation par le Conseil Général d'Estavayer.

La fête fédérale à Mollis a une nouvelle fois tenu de belles promesses. Romain a porté haut les couleurs du Club et il est remercié pour sa magnifique présentation.

Dans l'attente du nouveau local à l'espace Quarteron il a fallu trouver un emplacement provisoire entre le déménagement du Casino. Après des recherches intenses et compliquées la solution trouvée à Montet devrait remplir pleinement les objectifs fixés.

Bravo à toutes les lutteuses et tous les lutteurs de chaque catégorie pour leurs bonnes prestations.

b. Rapport du Président de la fête régionale 2025 de Montmagny par son vice-président Jacques Loup

Jacques remercie et excuse M. Daniel Ruch, Président d'organisation

Il remercie toutes les personnes du comité ainsi que celles qui ont œuvré de près ou de loin à cette magnifique fête de lutte au milieu des vignes du Vully.

Le propriétaire des lieux a été tellement heureux de nous accueillir qu'il est d'accord de mettre à disposition les locaux chaque année.

Il ne peut pas encore se prononcer sur les finances mais il estime à environ 40'000CHF le montant qui devrait être atteint et transmis au Club.

c. Rapport du chef technique « filles » – Brigitte Foulk

Brigitte fait un récapitulatif de la saison. Participation moyenne aux fêtes de 7 filles. Au niveau des résultats : 10 palmes, 2 finales et 3 victoires. Rachel Loperetti a fait une magnifique saison. Elle a même remporté 4 palmes chez les garçons lutteurs.

Yolanda Foulk était la seule lutteuse active non blessée du Club. Elle s'est démarquée par une magnifique régularité tout au long de la saison.

Brigitte remercie les entraîneurs, les parents et le Club.

d. Rapport du chef technique « garçons Lutteurs » lu par David Vésy

David Vésy récapitule également la saison 2025 avec des prestations très prometteuses.

60 palmes, 1 titre à la Romande, 4 titres cantonaux et 16 finales.

Il souhaite à tous ces garçons lutteurs de continuer à s'améliorer et à se procurer du plaisir dans ce sport.

Prix du mérite décerné à Lucas Oguey. L'Association cantonale fribourgeoise va également lui décerner le prix des espoirs.

Il remercie le Club des 100, les parents pour tout le temps qu'ils investissent et les entraîneurs.

e. Rapport du chef technique des « actifs », lu par Martin von Niederhausern

Martin récapitule toutes les fêtes auxquelles les lutteurs du Club ont participé et défendu les couleurs du Club.

Collaud Romain a remporté de nombreuses couronnes et s'est à nouveau hissé en haut de classement à de nombreuses fêtes.

Un seul lutteur du Club s'est qualifié pour la Fête fédérale à Mollis. Tnu félicite et remercie Romain pour sa belle prestation durant le week-end. Il est très applaudi.

Il remercie l'implication des lutteurs et les entraîneurs.

3 nouveaux lutteurs actifs : Oguey Lucas, Marti Théo, Yannis Ney.

3. Lecture des comptes du Club exercice 2024-2025 – Adrien Weber

Des exemplaires des comptes sont distribués à l'Assemblée. Adrien procède à la lecture des comptes. Il commente quelques postes :

Produits

- Fête de lutte à Frasses 104'000CHF
- Remboursement de l'avance faite à la fête de Montmagny de 10'000CHF
- Paiement des billets de Mollis 52'000CHF
- Diverses manifestations externes ont permis de glaner quelques sous bienvenus.

Charges

- Local entraînement : charges d'énergie supérieure

- Achats de matériel : achat et impression des vestes du Club
- Charges manifestations : AG des vétérans de l'Association fribourgeoise
- Frais divers : membres aux cours J&S, garantie de loyer pour un local matériel, fêter un titre par un repas, impression des t-shirts pour la Fête fédérale.

L'exercice boucle sur une augmentation de fortune de 73'239,30 CHF.

a. Rapport des vérificateurs de la Fête de Lutte de Frasses

Marie-Jo Vernier lit le rapport de la 99^{ème} fête cantonale fribourgeoise à Frasses. La fête cantonale boucle avec un bénéfice de 104'193.60 CHF. 104'000.00CHF ont été versés sur le compte du club au mois de septembre 2025. Les 193.60 CHF a été versé au mois d'octobre. Félicitation à Mme Nicole Grin pour la tenue des comptes.

Les vérificateurs proposent d'accepter ses comptes et d'en décharger les personnes responsables.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

b. Rapport des vérificateurs du Club de Lutte

Denis Chavagnat lit le rapport de vérification des comptes. Les vérificateurs confirment le résultat d'exercice de 73'239.30. La fortune du club se monte 253'067.22.

Les vérificateurs félicitent et remercient le caissier Adrien Weber pour la bonne tenue des comptes et les précisions fournies lors de la vérification

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

c.Nomination d'un vérificateur des comptes suppléant.

Marie-Jo termine (enfin) son mandat, après avoir prolongé son mandat d'une année.

Jean-Claude Rey 1^{er} vérificateur, Denis 2^{ème} vérificateur. Le Comité propose Cédric Brasey comme vérificateur suppléant. Il est élu par acclamation.

4. Rapport des vérificateurs du Club des 100

Denis Chavagnat lit le rapport de vérification des comptes du Club des 100. L'exercice boucle avec une augmentation de fortune de 4'022.75. La fortune se monte à 98'607.10CHF.

Les vérificateurs remercient le caissier Valentin Roch pour la bonne tenue des comptes. Il est proposé d'accepter les comptes et d'en donner décharge aux personnes impliquées.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Budget 2025/2026 du Club des Lutteurs

Adrien lit le budget. Il est relativement différent des précédents budgets en raison du changement de local.

Le Club a trouvé une solution pour 1 local de stockage de matériel + 1 salle d'entraînement à Montet, dont la location représente le montant de 35'000CHF (location + énergie).

L'aménagement du nouveau local d'entraînement nécessite un montant de 30'000CHF.

Le montant de 10'000CHF alloué l'année dernière pour le projet Quarteron n'ont pas encore été demandé au club. Ce montant reste au budget.

Le budget indique une diminution de fortune de **51'580CHF.**

Manu Crausaz demande des précisions quant au local transitoire à Montet. Olivier lui répond que nous louons désormais une salle d'entraînement de 100m2 ainsi qu'un local de stockage de 80m2. Le tarif de location comprend également des vestiaires, des douches, les coûts d'énergie, etc. Manu estime que le coût pour la location est relativement élevé. Le comité précise que plusieurs autres options ont été envisagées mais aucune ne représentait d'alternative valable. Manu remercie le comité pour les questions mais estime que les tarifs sont trop élevés. Il questionne également si une alternative avec des clubs voisins a été réfléchi.

Martin précise que Cottens ont perdu beaucoup de lutteurs durant la période où ils sont venus s'entraîner à Estavayer. Il était donc risqué d'oser un déménagement dans un club plus éloigné.

David ajoute que les entraînements avec les garçons lutteurs à Cottens ont peu marché. Il n'y a eu que 4 lutteurs qui y ont participé. L'essoufflement à long terme était donc très risqué.

Plusieurs membres se demandent si la commune d'Estavayer prévoit de participer financièrement à la solution transitoire. Le Comité a déjà effectué une demande auprès de la Commune dont la réponse a été négative ; l'argumentation principale étant le montant alloué au futur local de Quarteron.

Frédéric Collaud prend la parole et rejoint l'avis que ce montant est relativement élevé.

Adrien précise que le Club a les moyens de mettre cet argent à disposition de nos lutteurs et qu'il est important de mettre à disposition des installations correctes.

Après cette discussion, le Président met le budget 2025/2026 au vote. Résultat :

POUR :	34
CONTRE :	2
ABSTENTIONS :	10
TOTAL :	46

6. Admissions/Démissions au sein du club

Plusieurs membres ont émis le souhait de démissionner du Club. Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

BONGARD Serge et	DUBEY Christelle	MICHAUD	STEVE
CROT	Daniel	STOUDMANN	Julien et Tim
FOULK	LINDA		
GLAUSER	SAMUEL		

7. Elections au Comité

Le Comité a cherché un nouveau membre et propose Roch Vincent. Il est chaleureusement applaudi par les membres présents. Il prendra le poste de chef technique des Actifs et fera profiter des lutteurs de sa grande expérience.

8. Nouveaux membres honoraires

Le Comité propose Rodolphe Grandgirard au titre de membre honoraire. Tinu lit ses états de service. Il est chaleureusement applaudi.

9. Etat des lieux du futur local à l'espace Quarteron II

Olivier revient brièvement sur les locaux à Montet qui sont très bien équipés. Les places de parking sont à proximité et très centré. Le local sera très rapidement opérationnel et nécessite de brefs aménagements.

Olivier parle ensuite de l'espace Quarteron dont le projet a été accepté par le Conseil général. De nombreuses questions sont encore en suspens. Plusieurs commissions (finances, sponsoring, bâtisse extérieure et intérieure) seront mises sur pied et au minimum 1 membre du comité du club sera membre de chacune de ses commissions. Par la suite, une Assemblée extraordinaire devra être planifiée pour débiter la phase de réalisation de ce projet. Olivier remercie Gilles pour son dévouement et l'énergie qu'il a investie sans compter.

David Oguey présente le planning pour le démontage du Casino. L'enlèvement de la sciure sera organisé par l'entreprise Schmuki avec un camion pompe. Cela aura lieu le 5 décembre (à confirmer). La suite aura lieu les 6 et 8 décembre afin que l'installation soit opérationnelle le 18 décembre 2025. Des listes passeront au table pour que les gens puissent s'y inscrire.

Gilles effectue l'historique de l'espace Quarteron II. Le projet a été présenté et discuté durant la séance du Conseil général du 8 octobre 2025. Les conseillers généraux ont adopté le projet à l'unanimité. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet.

Manu pose des questions précises sur les m2 des différents locaux. Gilles et Olivier lui répondent que ce n'est pas le moment, ni l'endroit pour parler de surfaces précises et préfèrent en discuter lors de ladite Assemblée extraordinaire.

Adrien prend la parole puisqu'il représente le Club pour la partie « exploitation », c'est-à-dire dès que l'espace sera opérationnel. Une association sera créée entre les différents clubs participants. Des contrats d'exploitation avec des règles précises seront établies avec la Commune ainsi qu'entre les sociétés parties prenantes de l'espace Quarteron.

10. Divers et propositions individuelles

a) Olivier donne la parole à Céline Fragnière (maman de Jules et Lili) qui préside le comité d'organisation de la fête régionale du club les 16 et 17 mai au centre sportif de Cousset. Elle gère un comité de 12 personnes.

Elle cède la parole à David qui la remercie pour son engagement. David déclare que le Club va effectuer une vente de saucisses à rôtir grâce à la collaboration de Nicolas Mottet (papa de Loris) qui est boucher. David distribue des bulletins de commande.

Assemblée cantonale le 22 novembre, Croix fédérale au Crêt. Le Club a 11 délégués. Les personnes intéressées s'inscrivent auprès du secrétaire.

Félicitations à Yann Lesquereux pour l'obtention de son diplôme J&S.

Denis Chavagnat prend la parole pour présenter le Club des 100 cantonal qui soutient les garçons lutteurs en participant financièrement aux palmes des garçons lutteurs. Le Club d'Estavayer a très peu de représentants et fait partie des « mauvais élèves ». Si la faible participation persiste, le Club des 100 cantonal se réserve le droit d'établir un règlement fixant un minimum de membres par Club.

Frédéric Collaud : il y a-t-il eu des impondérables pour la fixation de la date car il ne la trouve pas judicieuse. Céline précise que tout était mis en œuvre pour fixer une autre date mais un problème au niveau de l'Association romande a forcé le Comité à se rabattre sur cette date.

Manu précise que si l'élimination de la sciure représente un coût, le Club peut venir l'éliminer gratuitement chez lui. Il est chaleureusement applaudi.

David Oguey remercie tous les entraîneurs ainsi que les lutteurs actifs pour leur investissement pour que les garçons lutteurs puissent progresser. Tout ce monde est chaleureusement applaudi.

REMERCIEMENTS

Manu Crausaz, membre honoraire fédérale

Gilles Guisolan, Président d'Honneur

Monique Crausaz, marraine du drapeau

Céline Fragnière, Présidente d'organisation de la fête régionale à Cousset

Jacques Loup, Vice-Président de la fête de Montmagny

Philippe Ney, porte drapeau

Membres actifs, invités, représentant de la presse, famille Joye du restaurant du Port

Merci particulier aux entraîneurs, arbitres du club

Merci de votre participation.

Avant de clore l'Assemblée, le Président tient à remercier encore les personnes suivantes :

Toutes et tous les membres actifs et membres du club ainsi que les membres du comité.

Il clôt l'assemblée à 22h02.

Il souhaite à toutes et tous une excellente fin de soirée.

Pour le comité

Basile Cornamusaz

Un grand merci aux intervenants pour la rédaction de leurs rapports !